

Fiche descriptive des indicateurs du PGRI 2022-2027

Date :	1er trimestre 2022
N° indicateur	Nom de l'indicateur
14	Nombre de communes hors TRI ayant fait l'objet depuis le 01/01/2016 d'un porter à connaissance de cartes de zones inondables (PPR, atlas des zones inondables, ZIP)

Fiche documentaire	
Question(s) évaluative(s) associée(s)	Le PGRI permet-il de renforcer et partager la connaissance des aléas d'inondation et des enjeux exposés ?
Objectif(s) du PGRI concerné(s)	4 - Mobiliser tous les acteurs au service de la connaissance et de la culture du risque
Sous-objectif(s) du PGRI concerné(s)	4A
Disposition(s) concernée(s)	4A1 – 4A2 – 4A3 – 4A4
Titre de la disposition (si besoin)	
Thématiques concernées	Renforcement de la connaissance sur les aléas
Service responsable de l'indicateur	DRIEAT/SPPE/MSEP avec l'appui des services de l'État en département et en région

Fiche descriptive			
Type d'indicateur	Suivi	Cible 2027	Sans objet
Unité de mesure	Nombre		
Périodicité de la mesure	Triennal		
Données de base	Communes hors TRI du bassin Seine-Normandie ayant fait l'objet d'une carte d'aléa portée à leur connaissance par l'État		
Sources des données de base	DDT et DDTM		
Modalités de collecte des données de base	Enquête auprès des DDT-M pour connaître le nombre de communes concernées		
Modalités de calcul de l'indicateur	1 – La DRIEAT prépare un tableau permettant de renseigner les données de base 2 – La DRIEAT adresse ce tableau à chaque département du bassin pour complétude 3 – La DRIEAT récupère les informations après relance éventuelle et calcule l'indicateur		
Tendance souhaitée	Hausse		
Résultats	2021	2024	2027
	2109		
Commentaire	Indicateur déjà en vigueur lors du premier cycle. L'indicateur permet de mesurer l'amélioration de la connaissance des aléas d'inondation sur les secteurs exposés, en dehors des plus exposés (TRI). Il est complémentaire de l'indicateur N°15. Pour la détermination de la valeur initiale, une enquête en 2020 a été menée auprès de services de l'État en département et/ou en région.		